

Le ministre dit que l'on va surveiller la situation. J'ignore comment on va procéder, mais je ne pense pas que l'on obtienne des résultats. J'ai dit un mot de l'argent que les sociétés pétrolières intégrées gagnent en aval et qui échappe aux petits producteurs.

Je voudrais citer un éditorial publié dans le *Star* de Toronto le 10 septembre 1986. Je trouve qu'il mérite d'être rapporté. Voici:

Comme on pouvait s'y attendre, les administrateurs des sociétés pétrolières à Calgary ont applaudi chaudement quand Marcel Masse, le ministre fédéral de l'Énergie, leur a dit lundi que le gouvernement allait abolir l'impôt sur les revenus pétroliers à compter du 1^{er} octobre. M. Masse se rendait aux prières des géants du pétrole au Canada, les multinationales comme Imperial Oil, Shell et Texaco, au moment précis où les bas prix internationaux placent le secteur dans une situation financière précaire.

On sait, sans l'ombre d'un doute, quelles sociétés vont profiter le plus de la décision du gouvernement d'abolir cet impôt 28 mois plus tôt que prévu, ce qui devrait coûter au Trésor fédéral quelque 1,5 milliard de dollars. Ce sont les grandes sociétés pétrolières membres de l'Association pétrolière du Canada qui ont exercé de fortes pressions sur le gouvernement pour qu'il leur accorde cet allègement fiscal; les membres de cette association représentent 90 p. 100 de la production pétrolière du Canada, 76 p. 100 des travailleurs du secteur et fournissent 80 p. 100 de l'impôt sur les revenus pétroliers.

Pourtant, les bénéficiaires des largesses d'Ottawa ne sont pas nécessairement les sociétés pétrolières qui en ont le plus grand besoin. Comme le signalait récemment le comité sénatorial de l'énergie, les producteurs les plus menacés sont les petites entreprises appartenant pour la plupart à des Canadiens et qui «forment la majorité des puits de pétrole canadiens» et «sont plus efficaces que les grandes entreprises dans la découverte et la mise en valeur de petits gisements de pétrole brut».

Nous ne remettons pas en cause la nécessité pour Ottawa de venir en aide à l'ensemble du pays aux prises avec de graves problèmes et plus particulièrement à l'industrie pétrolière. En fait, nous avons pris position dans nos éditoriaux en faveur d'une intervention en ce sens. Cependant, en abolissant l'impôt sur les revenus pétroliers, les Conservateurs agissent sans discernement alors qu'une intervention sélective aurait été préférable. Le gouvernement a opté pour une concession fiscale générale dont les plus grandes entreprises profiteront le plus, au lieu de procéder au cas par cas en accordant des prêts ou des subventions à des entreprises déterminées et à ceux qui mènent des projets énergétiques sur les terres domaniales.

C'était une solution possible. Le gouvernement aurait pu accorder sélectivement des prêts ou des subventions. Il aurait pu faire porter son intervention sur les programmes énergétiques en chantier sur les terres domaniales et même les favoriser. L'éditorialiste poursuit:

Et le gouvernement a négligé d'obtenir des garanties fermes pour que les retombées soient canalisées vers la prospection et la mise en valeur de nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel. L'industrie ne nous donne que de vagues assurances qu'elle réinvestira à bon escient les économies qu'elle réalisera. Mais qu'est-ce qui pourrait bien empêcher les multinationales d'utiliser ces économies pour acheter à vil prix les entreprises pétrolières canadiennes chancelantes, compromettant ainsi le vieux objectif de canadianisation, ou encore, d'investir à l'extérieur du secteur énergétique sans ajouter un seul baril de pétrole à nos réserves qui s'amenuisent?

Pas les progressistes conservateurs, qui s'accrochent à l'idéologie de la liberté du marché alors que, loin d'être libre, le marché du pétrole est manipulé par l'Arabie saoudite et ses alliés.

• (1650)

Les députés se demandent peut-être quelle serait ma solution? Elle réside, je le répète, dans la majoration des prix, en vertu d'un programme de stabilisation qui avantagerait les petits producteurs; cette hausse pourrait être réduite à mesure qu'augmentent les cours mondiaux. J'ignore s'il me reste beaucoup de temps, mais...

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

M. Crosbie: Trop de temps.

M. Waddell: Trop pour le député de Saint-Jean-Ouest. Du moins, il m'écoute. J'espère qu'il apprend quelque chose.

M. Crosbie: Je suis le seul à écouter.

M. Waddell: Beaucoup de conservateurs vont vouloir parler du Programme énergétique national. Je le sens de loin. Ils vont nous dire combien ce programme libéral a nuit à l'ouest du Canada. Je pourrais presque tenir le même discours.

Je tiens à mettre les points sur les i, à l'intention de ces députés. D'abord, la situation a changé. La réalité n'est plus la même maintenant. Tâchons de la voir telle qu'elle est dans l'Ouest actuellement. Ensuite, plusieurs mythes entourent le Programme énergétique national. On l'a qualifié notamment d'impopulaire. Or, il était très populaire au Canada. En fait, tous les sondages nous indiquent que c'était un programme populaire, sauf dans certaines régions.

Mme Sparrow: Tiens!

M. Waddell: Je regrette, mais l'industrie pétrolière de Calgary n'est pas la seule chose qui compte au Canada. C'est une région importante, bien entendu, mais toutes les régions du Canada le sont. Ses intérêts ne sont pas ceux de l'ensemble du Canada. Il faut mesurer ses paroles lorsqu'on dit que ce programme n'était pas populaire. Tous les sondages ont démontré qu'il l'était, que l'expansion de Petro-Canada était extrêmement populaire et qu'elle l'est toujours.

L'autre mythe, c'est que le NPD aurait souscrit au Programme énergétique national du parti libéral. Nous n'avons pas soutenu les libéraux.

M. Siddon: Vous les soutenez toujours. Vous discutez de choses passées.

M. Waddell: Voilà le fameux mythe. Si les députés se contentent de mythes, fort bien, mais cela ne nous aidera pas à résoudre les problèmes actuels. Le député devrait le savoir. Il siégeait à la Chambre à l'époque. Qu'il se rappelle le débat sur le projet de loi C-57, en mai 1981. A l'époque, le député d'Eto-bicoke-Centre (M. Wilson) et moi-même avons présenté différentes motions pour faire retrancher les dispositions de ce projet de loi concernant la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers. Ma motion était identique à celle de ce député. Elle a été mise aux voix en même temps qu'elle et elle a été rejetée par 124 voix contre 118.

Le projet de loi C-57 a été adopté quelques jours plus tard à 132 voix contre 84. Les néo-démocrates ont voté comme les conservateurs dans leur vaine tentative pour faire avorter cette mesure.

M. Siddon: Pourquoi continuez-vous de parler en faveur de M. Lalonde?

M. Waddell: Pourquoi je continue de parler en faveur de M. Lalonde? La vérité, c'est que nous avons prétendu que le PEN comportait des lacunes parce qu'il aurait découragé la prospection dans le bassin sédimentaire de l'Ouest...

M. Siddon: Nous avons soutenu la même chose, nous aussi.